



PLURALISME DE LA PRESSE

On est allés en toucher deux mots à Richard Mallié (UMP)

LUC CHIGOT, CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES (BOUCHES-DU-RHÔNE).

La FILPAC CGT de Vitrolles a rendu visite à la permanence du député Richard Mallié pour lui rappeler qu'elle n'entendait pas laisser faire celui ou ceux qui souhaitaient la mort de la loi Bichet ! Cette dernière garantit la liberté de distribution des quotidiens dans tous les points de vente du territoire français. C'est grâce à Robert Bichet et au député communiste Fernand Grenier que, depuis 1947, cette loi a permis la

mise en place d'une coopérative commune de la distribution des quotidiens à tous les éditeurs de presse, un véritable service public du pluralisme démocratique de la presse française ! Richard Mallié, un des meilleurs suppôts de Sarkozy, en a décidé autrement ! Après avoir gagné son combat sur le travail du dimanche dans certains secteurs du commerce, il s'attaque désormais à la loi Bichet. Avec son projet de loi, il n'existera

plus de petit point de vente dans votre ville ou village qui proposait votre quotidien – surtout s'il s'appelle l'« Humanité », « Libération », « la Croix », « France Soir » ou un autre petit quotidien qui ne pourra survivre sans la loi Bichet. Richard Maillé veut que ce soit les points de vente ou les grands opérateurs comme Hachette qui décident des quotidiens qu'ils souhaitent vendre : c'est très démocratique ! Les militants de la FILPAC CGT de Vitrolles sont disposés à venir débattre avec Richard Mallié de l'importance de la loi Bichet, et lui rendront à nouveau visite très bientôt pour poursuivre le combat pour le pluralisme.